

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2009

Intervention de Pascal Beaudet

au nom du groupe Communiste et Citoyen "Tous ensemble pour Aubervilliers"

Chers-es collègues,

L'assemblée communale est réunie pour débattre d'un sujet qui préoccupe toute la population de notre ville.

La sécurité est un droit pour tous, et pour l'obtenir il est nécessaire de l'aborder sous différents angles, n'oubliant ni la prévention, ni la dissuasion, ni l'éducation, ni la répression, et en restant au plus près du terrain.

L'ensemble des délibérations qui nous sont proposées ce soir n'amèneront pas de notre part de vote défavorable.

Toutefois à leur lecture, on a parfois le sentiment d'être noyé sous un flot de textes qui ne favorise pas clairement la lisibilité de la démarche. On légifère beaucoup en donnant l'impression que l'on veut répondre à tout, et pour ne rien oublier, on étale un peu tout dans tous les sens, sans bien toujours définir de véritables axes de travail prioritaires.

Il y a certes de bonnes intentions, mais nous avons quelques craintes quand à la réalité de l'efficacité dans les résultats.

On va ce soir adopter :

- des chartes de fonctionnement;
- des protocoles d'intervention sur différents thèmes;
- des déclarations d'intention de prendre des arrêtés;
- la mise en place d'un groupe de suivi de la délinquance;
- la mise en place d'un observatoire de suivi de la délinquance;
- la mise en place d'une mission d'information relative à la vidéo-surveillance rebaptisée vidéo-protection;
- une mission d'étude pour envisager de prendre la décision de mettre en place des correspondants de nuit/médiateurs;
- un arrêté du maire relatif à l'interdiction ou la limitation d'utilisation des engins motorisés, alors que la loi actuelle permet déjà d'agir et de verbaliser; mais n'est pas appliquée;

Beaucoup d'intentions, d'études, de réflexion là où parfois il faudrait se montrer plus déterminé dans les initiatives à prendre.

Encore une fois, nous n'avons pas d'opposition à ces délibérations, mais on est plus dans les intentions que dans les obligations de résultats. D'ailleurs, pour donner un avenir concret à ces délibérations, **nous proposons que pour chacune d'entre elle un bilan soit fait lors d'un conseil municipal, qui pourrait se tenir avant la fin de**

l'année 2010, dans une configuration similaire à celle de ce soir afin que soit présenté à l'assemblée communale un bilan détaillé des suites données à chacune de ces actions. Il est en effet important que l'on puisse mesurer les résultats de nos décisions et engagements devant la population.

Nous serons vraisemblablement tous d'accord pour affirmer que vivre en sécurité est un droit essentiel, où que l'on habite, où que l'on travaille, où que l'on étudie. Nous tomberons aussi facilement d'accord pour défendre l'idée que la société doit garantir ce droit à chacune et chacun. Il n'en ira peut-être pas de même sur les actions ou solutions à mettre en oeuvre.

Il est insupportable que des actes de délinquance, de violence ou d'incivilité se perpétuent. C'est pourtant ce que beaucoup de nos concitoyens connaissent à Aubervilliers.

Pour combattre réellement l'insécurité, il faut certes sanctionner; mais il faut aussi s'attaquer aux causes. Il faut non seulement prévenir, dissuader et réprimer la délinquance, mais aussi agir sur le plan économique, social, éducatif, pour tenter d'en tarir les sources.

De très nombreuses études en attestent, et la réalité du terrain le démontre, il y a objectivement plus de délinquance quand il y a un mal-être social et quand la sécurité socio-économique n'est pas garantie. A Aubervilliers comme ailleurs, on peut observer et constater une aggravation des troubles à la tranquillité publique dans les quartiers et immeubles où la crise économique s'amplifie.

Si la République doit assurer à tous le droit à la sécurité, c'est surtout dans ces quartiers et immeubles que les attentes des habitants se manifestent le plus fortement. Car en plus de vivre des situations précaires, ceux-ci ne supportent plus leur environnement dégradé et n'acceptent pas de subir sans réaction les incivilités, les dégradations, les vols et les agressions verbales.

Le droit à la sécurité est une responsabilité de l'Etat qui demande des moyens concrets. **A Aubervilliers, aujourd'hui comme hier, force est de constater que les moyens financiers comme les effectifs nécessaires pour assurer une bonne réponse à ce droit régalien ne sont absolument pas à la hauteur des exigences, des attentes et des besoins de la population. Cette insuffisance de moyens d'état ne permet pas que dans notre ville se développe une démarche de prévention, de dissuasion et de répression au plus près du terrain.** Par ailleurs, La police municipale ne doit en aucun cas être un palliatif aux manques de la police nationale. Les effectifs de police nationale sont nettement insuffisants et les horaires d'intervention restent inadaptés à la réalité du terrain. **Il ne faut pas accepter que les actions entreprises par la ville pour améliorer la prévention conduisent l'état à réduire ses interventions.** Quand seront nous traités à égalité avec les autres villes, je pense en particulier à Levallois et à Neuilly. Nous devons rappeler plus fortement que nous avons besoin d'une vraie police de proximité. **La proposition qui nous est**

faite de réclamer une "Unité Territoriale de Quartier" en partage avec Pantin ne nous satisfait absolument pas. Nous avons besoin de plusieurs "UTEQ" affectées exclusivement à Aubervilliers.

La lutte contre l'insécurité n'est pour personne un sujet facile à gérer. A Aubervilliers, nos concitoyens vivent avec le sentiment que la sécurité est un droit trop souvent malmené. On ne peut plus aujourd'hui ignorer et ne pas réagir contre ces "petites" violences du quotidien que sont les dégradations, les graffitis insultants, les ascenseurs souillés ou vandalisés, les violences verbales, les bagarres entre bandes rivales, les rassemblements qui créent des troubles de jouissances, les halls dégradés, les boîtes aux lettres saccagées, les vitres d'immeuble brisées, les vols à l'arraché de sacs à main, les vols d'accessoires ou les bris de glace sur véhicules etc... Tout cela empoisonne la vie quotidienne et constitue une partie du vécu de l'insécurité conduisant les habitants à un sentiment d'abandon, d'impuissance, d'exaspération et souvent de colère.

Il est vrai que le vécu de l'insécurité est aussi une question d'ambiance, d'environnement, parfois de sentiment. Par exemple, l'absence de propreté de l'espace public participe négativement de cette ambiance. Il en va de même pour l'annonce de l'implantation par Paris d'une déchetterie à l'entrée de notre ville qui augure mal d'une véritable coopération avec Paris. On pourrait y ajouter la création d'un centre d'accueil et de soins pour les toxicomanes proposé encore par Paris et dont nous avons, à l'époque, proposé une intervention globale dans laquelle Paris prenne toute sa place et ne se défasse pas sur sa banlieue de ce qu'elle ne souhaite pas traiter à l'intérieur du périphérique.

Concernant la police municipale, nous restons sur des interrogations en espérant que son développement apportera réellement des améliorations. Cela dit, nous vérifions que beaucoup d'habitants **souhaitent que cette police joue un rôle plus actif de proximité, de modérateur dans certains quartiers, d'éducation au respect des règles de vie collective.**

Concernant la police nationale une grande partie de la population a le sentiment qu'elle ne joue pas pleinement son rôle. Prenons un exemple : celui du développement de la circulation anarchique des engins motorisés (espace piétonnier, square, trottoirs, feux tricolores non respectés etc...), personne ne peut comprendre que cela ne fasse pas plus l'objet de contrôle et de verbalisation. **C'est d'autant plus important, que rien n'encourage plus à la récidive que la certitude de l'impunité.**

Malgré les efforts, **nous constatons aujourd'hui une grosse insuffisance de collaboration sur le terrain entre tous les partenaires** que sont, la police d'état, la justice, la police municipale, les bailleurs sociaux, les professionnels de l'éducation, de l'insertion et de la formation professionnelle ou encore les services municipaux de l'enfance, de la jeunesse, de la santé et des sports. **Bien évidemment, il s'agit pas de dire que rien n'est fait.** Certes, des réunions institutionnelles se tiennent, mais la présence et surtout la collaboration, sur le terrain, au quotidien, est assez peu visible sur les sites les plus sensibles ou les plus durs. En ayant la prudence nécessaire et **en veillant à ne pas stigmatiser la jeunesse en générale,** il faut bien reconnaître que la

rencontre, le contact, le travail en direction de ces groupes de jeunes individus ultra minoritaires qui comme on dit, "tiennent les murs", et nous assurent d'une présence permanente au pied ou à l'intérieur des immeubles, n'est considérée par personne comme une des actions prioritaires. Or, c'est une partie de cette jeunesse qui se retrouve dans ces regroupements qui est souvent la cause de rapports tendus avec les habitants. **Aller à leur rencontre est une exigence et une nécessité si nous voulons de la réussite.**

Force est de constater que tous les plans d'action qui existent à ce jour ne parviennent pas à enrayer la montée des incivilités et de la délinquance quotidienne. Face à ces problèmes complexes, où la prévention doit s'articuler avec la dissuasion, la sanction et la répression, **les priorités ne doivent pas se définir exclusivement autour du nécessaire renforcement des effectifs de police.**

Oui, actuellement la présence de la police sur le terrain, aux horaires adaptés, est nettement en deçà des nécessités. Il n'en reste pas moins que le tout sécuritaire est toujours voué à l'échec.

Il en va de même pour la vidéo-surveillance qui est de plus en plus souvent masquée sous le terme qui se veut rassurant de vidéo-protection. Sans y être totalement opposé, il ne faut pas en attendre un remède miracle. Il est vérifié, à l'expérience, que les caméras n'ont qu'un faible effet sur la baisse ou la hausse du taux de délinquance. Au mieux, elles rassurent provisoirement au moment de leur installation et permettent parfois d'identifier quelques auteurs de délits. Même en terme de prévention, **lorsqu'elles ne sont accompagnées d'aucune autres mesures**, les résultats sont proche de pas grand chose. Cela sert souvent à endormir l'opinion publique avec une débauche de **moyens financiers qui pourraient être mieux utilisés en actions de proximité avec un développement de présences humaines, comme des éducateurs de rue ou des médiateurs de nuit et parfois même, dans certains endroits des médiateurs en journée ou encore, à travers une extension des horaires d'ouverture de certains équipements publics comme les maison de jeunes, les gymnases ou les stades.**

Cela étant, **on ne peut pas ne rien faire face à ces regroupements de jeunes individus**, qui ne comptent pas d'ailleurs, loin s'en faut, que des mineurs.

La ville ne peut pas en rester au simple constat. Il faudra bien se donner les moyens d'une vraie politique de dialogues et de recherche de solutions avec **cette partie de la jeunesse**, qui bien que **très minoritaire**, créer des troubles à la tranquillité et souvent contribue concrètement à l'insécurité de nos quartiers, cités et immeubles. C'est là une politique à long terme, dont les résultats risquent d'être inégaux, mais qui doit être menée inlassablement.

Même si le risque d'échec est réel, nous ne pourront le vérifier et le mesurer qu'en acceptant que des pistes de travail nouvelles soient explorées. Par exemple, par **la mise en place d'une médiation de nuit ou encore par la création de deux équipes supplémentaires d'éducateurs spécialisés.** Par exemple encore, en osant prendre le risque, après dialogues avec les jeunes, d'envisager la **mise à disposition de locaux de proximité, ouverts, chauffés, éclairés permettant des rencontres et offrant la possibilité d'abandonner les espaces publics, les halls et les parties communes**

des immeubles.

Je sais que plusieurs raisons s'opposent à cette idée. La crainte légitime de voir ces locaux se transformer en lieux de multiples trafics. Mais aujourd'hui, **ces jeunes à qui ont refusent ces espaces de rencontre au motif de ce qui pourrait s'y passer, se sont de toute façon attribués d'autorité les espaces communs que sont les halls, les escaliers, et les parties communes.** Et quand trafic il y a, il se déroule sur ces espaces communs qu'ils ont, de fait, privatisés avec tout ce que cela comporte comme gêne et nuisances pour l'environnement locatif.

Entendons nous bien, il ne s'agit pas de mettre des locaux à disposition et de considérer dans le même mouvement que tout est réglé. S'il n'est prévu aucune mesure d'accompagnement dans ces locaux, alors surtout il ne faut pas le faire.

Par contre, **accompagner cette décision peut aider à sa réussite, d'où l'importance des médiateurs de nuits s'ajoutant à la présence sur le terrain, aux horaires utiles, des différents partenaires cités précédemment.** Nous mesurons bien que dans ce domaine la réussite n'est pas assurée, mais **refuser de tenter des expériences nous enfoncera davantage et durablement dans l'échec.**

Agir à partir de priorités nouvelles obligera à l'évidence à dégager des moyens nouveaux car **il ne s'agit pas d'abandonner les différentes actions existantes conduites par les services municipaux dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse, de la formation ou de l'insertion.** Même si certaines de ces actions mériteraient d'être visitées régulièrement pour bien en mesurer l'efficacité en regard des moyens qui y sont consacrés.

Pour terminer, il convient de noter que les élus locaux seuls ne pourront réussir à traiter l'insécurité. Il faudra bien que **s'amplifient des actions pour renforcer les politiques publiques qui structurent la vie sociale,** et de ce point de vue, les derniers budgets de l'état sont en diminution constantes. On ne parle plus que de **baisse de la dépense publique alors qu'il faudrait, au contraire, réhabiliter la dépense publique.**

La sécurité est une question transversale qui passe par l'existence et la qualité des services publics. Cela impose de **se battre pour la réussite scolaire, pour l'emploi, pour le logement, pour le développement d'activités périscolaire, pour le soutien aux associations qui sont concrètement présentes sur le terrain, pour l'extension des dispositifs d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi, pour le soutien à la parentalité, pour la présence renforcée d'éducateurs de rue et de médiateurs de nuit.** Tout cela doit se développer davantage tant à l'échelle de la ville qu'à celle des quartiers.

Pascal Beudet

président du groupe
communiste et citoyen

"Tous ensemble pour Aubervilliers"